



Les premiers ministres des provinces et territoires se concentrent sur le coût de la vie, le logement, les infrastructures stratégiques et la santé

HALIFAX, 6 novembre 2023 – Les premiers ministres des provinces et territoires sont unis dans leur engagement à agir pour faire face aux défis liés au coût de la vie auxquels sont confrontés les Canadiens, améliorer les services de santé, répondre aux besoins en matière de logement et renforcer les infrastructures stratégiques.

Les premiers ministres* se sont réunis à Halifax pour discuter des mesures mises en place par les provinces et les territoires afin de relever ces défis. Ils ont souligné que l'amélioration des conditions de vie des Canadiens exige que tous les gouvernements travaillent de concert dans un esprit de réelle collaboration.

Les changements climatiques sont une préoccupation majeure pour les Canadiens. Les provinces et les territoires agissent pour lutter contre les changements climatiques et ont investi massivement en ce sens au fil du temps afin de répondre à leurs besoins particuliers. Les premiers ministres se sont dits préoccupés par les mesures prises par le gouvernement fédéral concernant la tarification du carbone, lesquels ont accordé aux Canadiens un traitement différencié et attendent du gouvernement fédéral qu'il soutienne tous les Canadiens équitablement. D'une même voix, ils demandent au premier ministre fédéral de veiller à ce que les politiques et les programmes fédéraux soient déployés de manière juste et équitable à l'ensemble des Canadiens, et ce, tout particulièrement dans le contexte d'une augmentation du coût de la vie, laquelle affecte les citoyens de partout au pays.

Le premier ministre fédéral n'a pas convoqué de Réunion des premiers ministres dans une formule en personne depuis 2018, et ce, malgré des demandes répétées à cet effet. Les premiers ministres ont réitéré leur appel à leur homologue fédéral afin que soit convoquée une Réunion des premiers ministres consacrée aux questions de la compétitivité et de l'infrastructure stratégique. Ils ont notamment insisté sur la nécessité d'un financement fédéral prévisible et flexible destiné à appuyer les gouvernements des provinces et des territoires dans leurs efforts visant à relever les divers défis auxquels ils sont confrontés, et ce, en fonction des priorités qui leur sont propres en matière d'infrastructure.

Les premiers ministres s'attendent à ce que le gouvernement fédéral accorde systématiquement un financement pour le fonctionnement des projets dans lesquels ils

* Les Territoires du Nord-Ouest n'ont pas été en mesure de participer à la rencontre en raison de l'élection en cours sur le territoire. Le premier ministre du Nunavut, P.J. Akeeagok, n'a pas pu participer à la réunion en raison de ses obligations à l'Assemblée législative.

investissent, et ce, tout en respectant les champs de compétence des provinces et des territoires.

À l'approche de l'Énoncé économique fédéral de l'automne, les premiers ministres des provinces et des territoires ont également appelé le gouvernement fédéral à tenir avec eux des échanges constructifs et à prendre des mesures immédiates sur un certain nombre d'enjeux prioritaires.

Infrastructure stratégique

Les provinces et les territoires doivent être traités en partenaires en matière de programmes d'infrastructure et de logement. Les premiers ministres ont convenu de se pencher sur des cadres législatifs similaires à celui en vigueur au Québec, lequel exige une autorisation du gouvernement avant qu'une municipalité ou un organisme public puisse conclure quelque entente que ce soit avec le gouvernement fédéral.

Un financement fédéral prévisible et flexible, versé directement aux provinces et aux territoires, est nécessaire pour répondre à leurs besoins spécifiques et soutenir la planification à long terme des investissements. Les premiers ministres demandent au gouvernement fédéral d'inclure le prochain programme d'infrastructure dans son Énoncé économique de l'automne. Ils s'opposent à toute approche au mérite et demandent des enveloppes par province et par territoire, de même que plus de flexibilité et une meilleure coordination entre les ordres de gouvernement.

Les premiers ministres rappellent au gouvernement fédéral sa responsabilité relativement aux infrastructures fédérales, notamment à l'égard des corridors économiques, des chemins de fer et des installations portuaires.

Les programmes fédéraux qui entraînent des dédoublements de processus, privilégient certains types de projets d'infrastructure au détriment d'autres ou mettent les provinces et les territoires en compétition les uns contre les autres vont à l'encontre de l'amélioration collective de la qualité de vie des Canadiens.

Les premiers ministres des provinces et territoires ont discuté des répercussions de l'inflation au quotidien et des moyens de lutter contre ce phénomène par le biais d'investissements dans les infrastructures stratégiques afin d'améliorer la productivité et de renforcer la chaîne d'approvisionnement. L'infrastructure stratégique vient appuyer le développement économique, l'essor des communautés et l'accroissement de notre compétitivité. Elle aide à diminuer le coût de la vie et à améliorer la prospérité des Canadiens.

La fréquence croissante des catastrophes naturelles telles que les feux de forêt et les inondations met en lumière l'importance de l'adaptation en réponse aux changements climatiques. Un financement et des ressources supplémentaires provenant du gouvernement fédéral sont nécessaires de toute urgence afin de se préparer aux événements météorologiques futurs et d'en atténuer les effets. Le gouvernement fédéral doit travailler en étroite collaboration et en toute transparence avec les provinces et les territoires à la modernisation des Accords d'aide financière en cas de catastrophe.

Logement

Les premiers ministres ont insisté sur la nécessité cruciale d'une collaboration entre tous les ordres de gouvernement pour faire face à la crise du logement. Les provinces et les territoires doivent jouer un rôle clé dans le développement et la mise en œuvre des programmes fédéraux en matière de logement : le problème ne pourra être résolu par la seule action du gouvernement fédéral et des municipalités, sans soutien ni implication véritable des provinces et des territoires.

Les premiers ministres ont discuté de la relation entre les priorités en matière d'infrastructure et celles liées au logement. Les provinces et les territoires investissent massivement et modifient leurs politiques et leurs réglementations en vue de favoriser une plus grande disponibilité de logements à prix abordable afin de répondre aux demandes du marché du travail, de remédier à l'itinérance et de pouvoir accueillir les nouveaux arrivants. De surcroît, de nombreux Canadiens ont également perdu leur maison à la suite d'un feu de forêt, d'une inondation ou d'un autre phénomène météorologique extrême.

Bien que les annonces récentes du gouvernement fédéral constituent un pas dans la bonne direction, nous pouvons et nous devons faire plus. Une collaboration intergouvernementale efficace entre le gouvernement fédéral et ceux des provinces et des territoires permettrait de déployer un ensemble de solutions adaptées aux diverses réalités et besoins particuliers des différentes régions du pays, surtout dans le contexte des pressions accrues sur l'offre de logement découlant de la croissance de la population et de l'afflux d'immigrants et de demandeurs d'asile.

Les premiers ministres demandent également au gouvernement fédéral de régler la question du sous-financement chronique du logement dans les communautés autochtones.

Santé

Les premiers ministres ont fait part de leur vive appréciation à l'égard du travail et du dévouement des travailleurs de la santé de première ligne.

Les provinces et les territoires agissent afin de répondre aux priorités des Canadiens dans le cadre d'une prise en charge continue, notamment par la réduction des temps d'attente et l'accès aux soins de première ligne et aux services en matière de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Ils sont également déterminés à assurer le recrutement et la rétention de professionnels de la santé.

Les premiers ministres ont pris acte que le gouvernement fédéral a récemment reconnu publiquement que la planification, l'organisation et la gestion des systèmes de soins de santé relèvent de la compétence exclusive des provinces et des territoires et ils s'attendent à ce que la collaboration fédérale-provinciale-territoriale actuelle et future reflète réellement cet état de fait. Les besoins en matière de soins de santé des Canadiens varient d'une région à l'autre du pays; les approches visant à remédier aux enjeux actuels et à venir ne peuvent ni ne doivent être considérées comme des solutions universelles.

Les premiers ministres accueillent favorablement la décision du Collège des médecins de famille du Canada de suspendre le projet d'une éventuelle résidence de trois ans en médecine familiale. Les provinces et les territoires ont également souligné l'importance de maintenir les exigences actuelles de résidence en médecine de famille à deux ans, compte tenu des pénuries de ressources humaines en santé qui perdurent au pays.

Les premiers ministres ont aussi participé à un sommet consacré à l'innovation en matière de santé au Nova Scotia's Health Innovation Hub – le carrefour de l'innovation en santé de la Nouvelle-Écosse. Les soins de santé sont une priorité absolue pour les premiers ministres, qui demeurent résolus à offrir une prestation des services de soins de santé de classe mondiale telle que le méritent et l'attendent les Canadiens.

La rencontre de Halifax était la première réunion en personne présidée par le premier ministre Tim Houston en qualité de président du Conseil de la fédération.

– 30 –

Les médias sont priés de s'adresser à :

Catherine Klimek

Attachée de presse

Bureau du premier ministre de la Nouvelle-Écosse

902 717-1020

catherine.klimek@novascotia.ca